



MAIRIE - 44116 - VIEILLEVIGNE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le 12 décembre à 20 H 30, le Conseil municipal de la Commune de VIEILLEVIGNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GANDEMER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 21.

PRESENTS : Mme GANDEMER, Mrs LEMOINE, BOLTEAU, Mme SORIN, Melle ERCEAU, Mme HILLEREAU, Mrs BOURCIER, VALTON, NAULIN, SORIN, LEPAROUX, BONNET, BRIGEON, RICHARD, LEBRETON, GABORIAU, HUCHET, CHEVALIER, Mme BOULIGAND.

ABSENTS et EXCUSES : Mrs BAUBRY et DURAND, Monsieur RICHARD a donné pouvoir à Mr LEMOINE

Mr SORIN a été élu secrétaire.

**OBJET : DENOMINATION DE RUES DANS LE QUARTIER DE L'HOMMETIERE ET DU BARBIN**

Monsieur BOLTEAU adjoint en charge de la voirie rappelle que plusieurs administrations, notamment France Télécom, ont souhaité que des noms de rues soient attribués dans les villages importants. Cette dernière société alloue une aide financière de 40 % à l'acquisition des poteaux, plaques et numéros de rues.

Le Conseil municipal décide de donner suite à une telle proposition pour les villages du Barbin et de l'Hommetière. Sont ainsi dénommées :

- Route de l'Hommetière, la route partant du CD 12 pour aller jusqu'au carrefour avec la voie communale n° 61.
- Rue de l'Abreuvoir, la voie communale n° 61 en direction du CD 753.
- Rue des Tisserands, la voie sans issue allant jusqu'à la propriété de Mr et Mme BODIGUEL.
- L'Impasse Amiral Courbet, la venelle où sont situés les logements sociaux de la Commune.
- La route du Barbin, la voie communale n° 60 reliant le CD 753 à la route de l'Hommetière.

A Vieillevigne, le 12 décembre 1994  
Affichée le 13 décembre 1994  
Le Maire,



P. GANDEMER

